

Rapport annuel 2019 Groupe spécialisé Santé mentale

Le groupe spécialisé Santé mentale a traité deux sujets prioritaires en 2019 :

On ne sait pas si et dans quelle mesure le contenu du manifeste approuvé en 2014 a été intégré dans les activités des plus de 80 organisations qui l'ont signé. Il a donc été décidé de mener une enquête auprès de toutes les organisations signataires : de quelle manière le manifeste a-t-il été utilisé jusqu'à présent, est-il connu, a-t-il été pris en compte lors des discussions internes sur la santé mentale ? En raison d'un manque de ressources, le lancement de l'enquête a dû être reporté au début de l'année 2020. Les résultats peuvent être intégrés dans le futur programme prioritaire à partir de 2020.

Le papier de position « Santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées » était le deuxième point fort de l'année 2019. Diverses raisons entraînent une augmentation du nombre de personnes âgées atteintes de maladies psychiques dans les homes et les EMS. Le groupe spécialisé a élaboré [un papier de position](#) et l'a finalisé en 2019 en collaboration avec le conseil d'experts et le secrétariat. En publiant ce document, Santé publique Suisse appelle à un engagement fort pour la santé psychique en home et en EMS pour personnes âgées.